

Département : Haute-Loire.

**EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2025.02.06
Séance du 08 Avril 2025**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	: 15	Date de la convocation :
	- en exercice	: 15	01 Avril 2025
	- présents	: 13	
	- excusées	: 2	

L'an deux mil vingt cinq le huit avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Éric PETIT, Véronique JANUEL, Yves DARLES, Adjoints.

Françoise GUERRIERI, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Conseillers.

Excusées : Jocelyne MONTET, Coralie RAVEL

Éric GROS a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :

**Demande de fonds de concours - sécurisation informatique- Communauté de
Communes des Marches du Velay Rochebaron**

Le poste informatique de la mairie qui est utilisé comme serveur nécessite d'être renouvelé.

Après avoir présenté le projet de sécurisation informatique, Madame le Maire propose le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

TOTAL DEPENSES = 748 € HT

TOTAL RECETTES = 748 € HT

Fonds de concours CCMVR sécurisation informatique = 374 €

Autofinancement = 374 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le projet,
- approuve le plan de financement,
- autorise le Maire à solliciter le fonds de concours porté par la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron et à engager la dépense mentionnée ci-dessus,
- engage la Commune, en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel, à prendre en charge par l'autofinancement le coût du projet non subventionné.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le 09 Avril 2025 et publication le 09 Avril 2025

Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20250408-DEL_2025_02_06-DE
Reçu le 09/04/2025